

Le journal d'information du Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des REsidus Ménagers

N° 14 - Juin 2007

la lettre du sietrem

Edito



Innovation et bonne gestion

Savoir être rigoureux tout en étant innovant, concilier le développement durable et le coût du service public, valoriser le recyclage des déchets tout en diminuant la pression fiscale, voilà quelques orientations mises en oeuvre par notre syndicat mixte depuis plusieurs années.

En 2007, la transformation de la vapeur produite par les fours de l'usine d'incinération en électricité, grâce à un turbo-alternateur, et à la vente de celle-ci à l'EDF, nous permet de réduire globalement les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Cela participe également à la création d'une énergie renouvelable sans dommage pour l'écologie.

Il nous faut poursuivre collectivement nos efforts de tri sélectif afin d'augmenter le tonnage des déchets ménagers recyclés et de contribuer ainsi à préserver les ressources naturelles de notre planète.

Cette année nous lancerons, avec le soutien d'Eco-emballages, une étude d'optimisation de la collecte sélective et nous procéderons à l'acquisition d'un terrain pour réaliser notre 5ème déchetterie à Chanteloup en Brie.

Trier ce n'est pas seulement faciliter le recyclage ou éviter le gaspillage. C'est vouloir transmettre à nos enfants un monde plus propre.

Merci à tous de votre implication citoyenne pour la réussite de ce projet collectif. Restons attentifs et mobilisés.

Michel RICART
Président du SIETREM
Maire de Lognes

Agenda

Samedi 23 juin 2007

un rendez-vous à ne pas manquer

Le SIETREM ouvre ses portes !

Comme chaque année, le SIETREM vous propose un rendez-vous incontournable pour mieux connaître le parcours des déchets depuis votre domicile jusqu'aux équipements de tri et de traitement. Le samedi 23 juin 2007 de 10h à 18h, sans interruption, le SIETREM organise sa journée Portes Ouvertes.





Au programme :

- Accueil et présentation du SIETREM : ses compétences, ses missions, ses équipements ;
- Expositions sur le tri des déchets recyclables ;
- Projection vidéo d'un film sur le fonctionnement du centre de tri des déchets recyclables de Chelles ;
- Démonstration de traction hippomobile ;
- Visite de l'usine d'incinération des ordures ménagères.



Parallèlement, dans le cadre des Fêtes de la Marne, le SIETREM animera un stand à Lagny sur Marne le 23 juin et à Vaires sur Marne le 24 juin. Pour faciliter les déplacements et le stationnement sur les deux sites, des navettes gratuites permettront de se rendre sur les différents lieux d'animation et d'exposition.

Sommaire

-  Cet été, je composte !
-  Le SIETREM adhérent du GEDEM 77
-  Bilan annuel 2006
-  Les plus de la Lettre :
Entretien d'un agent de tri
Réunions SIETREM-collectivités adhérentes



Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des REsidus Ménagers
ZA La Courtilière 3 rue du Grand Pommeraye
77 400 Saint Thibault des Vignes
www.sietrem.fr
courriel : info@sietrem.fr

sietrem

Cet été, je composte !

Comme les températures, du printemps à l'automne, les déchets verts augmentent. Plutôt que de les jeter, on peut les recycler soi-même ! Le mode d'emploi est simple : en tas au fond du jardin ou dans un composteur (3 palettes de bois et le tour est joué), déposez vos déchets de jardins et de cuisine, mélangez régulièrement et au bout de 10 mois, vous obtiendrez un compost de qualité 100% naturel. Cet amendement organique enrichira aussi bien vos plantes d'intérieures que vos parterres de fleurs et potagers.

Les avantages de cette pratique sont nombreux : protection de l'environnement en renforçant le stock d'humus, diminution du nombre de voyages en déchetteries,

apport d'engrais naturel gratuit, alimentation continue des besoins des plantes, amélioration des propriétés physiques du sol (meilleure rétention d'eau et circulation de l'air dans le sol).

Astuces et conseils !

- Composter c'est « assembler les contraires »
- : sec et humide, vert et brun, azote et carbone, fin et grossier.
- Les matières vertes, molles et mouillées sont riches en azote : gazon, fruits et légumes, restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes, pain), marc de café, sachets de thé. Les matières brunes, dures et sèches sont riches en carbone : feuilles, tailles de haies, épluchures, papier journal, essuie-tout, coquilles d'oeuf.
- La clé du succès : mélanger régulièrement et contrôler l'humidité (trop humide ou trop tassé=mauvaises odeurs).
- Pour plus d'astuces : www.sietrem.fr

Le SIETREM adhérent du GEDEM 77

Associé à six autres syndicats de collecte et de traitement des déchets ménagers de Seine et Marne, le SIETREM est adhérent du GEDEM 77 « Gestionnaire publics des Déchets Ménagers de Seine et Marne ». Composée de 7 collectivités regroupant 476 communes et 1 370 000 habitants, cette association se donne plusieurs missions :

- défendre les intérêts de ses membres auprès des organismes publics et de l'Etat ayant compétences et pouvoirs dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets ;
- échanger les connais-

sances et les expériences dans les domaines concernés ;

- assister les adhérents dans leur mission de service public de collecte et de traitement des déchets ménagers.

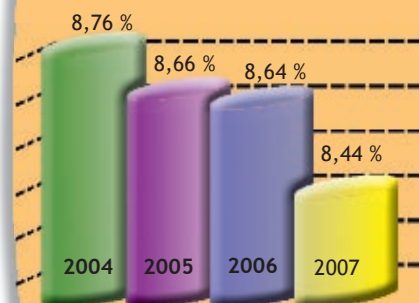
Autour d'un ou plusieurs thèmes, les membres du GEDEM 77 se réunissent 2 à 3 fois par an pour échanger leurs expériences. Cette mise en réseau permet de se regrouper autour de projets rassemblant des besoins et des objectifs communs.

GEDEM 77

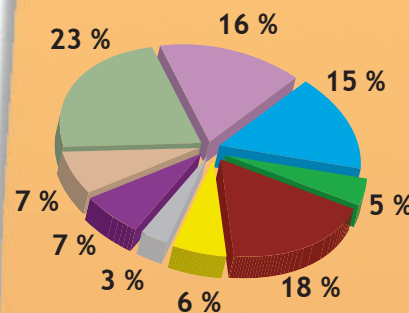
- SMITOM LOMBRIC centre ouest Seine et Marnais
- SMITOM Nord Seine et Marne
- SIETREM
- SIVOM de la vallée de l'Yerres et des Sénarts
- SIETOM de la région de Tournan-en-Brie
- SMETOM GEEODE de la région de Provins
- SIRMOTOM de la région de Montereau

Le SIETREM en chiffres

Evolution du taux moyen de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)



Répartition des coûts du budget 2007



- Collecte des ordures ménagères : 5 642 000 €
- Tri sélectif (conteneurs, collecte, centre de tri) : 3 867 000 €
- Exploitation UIOM : 3 723 400 €
- Déchetteries : 1 186 000 €
- Dettes : 4 385 000 €
- Collecte et traitement des encombrants : 1 454 000 €
- Conteneurs des ordures ménagères : 773 600 €
- Administration générale : 1 628 012 €
- Divers : 1 609 800 €

Les chiffres clés de l'année 2006

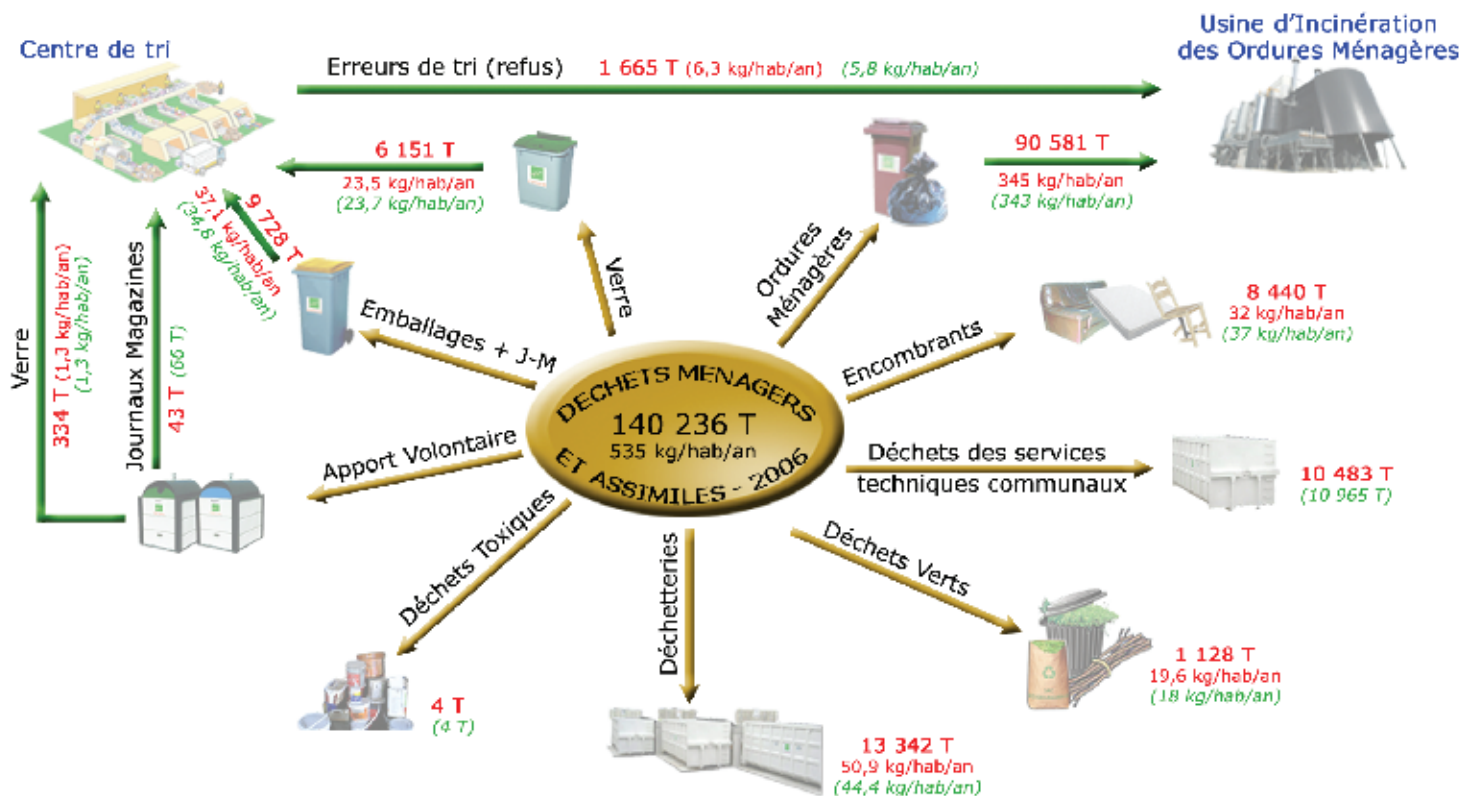
Comme les années précédentes, le gisement de déchets collectés varie d'un flux à un autre. On retiendra la hausse de la quantité de déchets recyclables (+6,6%) collectés en porte à porte et la baisse de l'apport volontaire (-34,8%), la très belle progression (+14,6%) des déchets apportés en déchetteries et la diminution de la quantité d'encombrants collectés (-15,6%).

Néanmoins, nous devons rester attentifs à la qualité de notre tri puisque, en une année, les erreurs de tri ont augmenté de 8,6%.

En 2006 les habitants du SIETREM ont trié et permis de fabriquer

- 2,8 millions de boîtes de conserves → 367 voitures
- 33,6 millions de boîtes de céréales → 5,7 millions de cartons
- 8 millions de bouteilles de lait → 1 920 km de tuyau

Flux des déchets du SIETREM en 2006



Valorisation Matière

- Emballages : 7 198 tonnes
- Verre : 6 485 tonnes
- Mâchefers : 22 130 tonnes
- Métaux mâchefers : 3 794 tonnes
- Déchets verts : 1 128 tonnes
- Déchetteries : 8 584 tonnes
- Déchets communaux : 2 420 tonnes

Valorisation Energétique

- Electricité produite issue de l'incinération des ordures ménagères : 42 692 MWh

Déchets Ultimes

- Résidus de traitement des fumées d'incinération : 2 961 tonnes
- Encombrants : 8 440 tonnes
- Déchetteries : 4 758 tonnes
- Déchets communaux : 8 063 tonnes

LEGENDE
ROUGE: données 2006
VERT: données 2005

Mardi 17 avril 2007, nous sommes allés au centre de tri de Chelles rencontrer Thierry, agent de tri. Nous lui avons demandé de nous expliquer son métier et quelles sont les principales difficultés qu'il rencontre.

En quoi consiste le métier d'agent de tri ?

Mon métier consiste à trier manuellement les déchets recyclables collectés. Nous sommes plusieurs agents répartis le long du tapis de tri et chacun récupère une famille différente d'emballages. Une fois triés, les emballages sont conditionnés et acheminés vers les différentes filières de valorisation.

Vous arrive-t-il de trouver des objets hors du commun ?

On trouve beaucoup de seringues, d'ordures ménagères et de produits imbriqués, mais les plus insolites sont un casque de l'armée et un petit cochon !

Quelle quantité d'emballages trie-t-on ?

Chaque agent trie entre 250 à 300 kg d'emballages par heure.

Quelles difficultés rencontrez-vous le plus fréquemment ?

Les emballages mis dans des sacs plastiques. Nous perdons du temps à les déchirer pour les ouvrir et sortir les emballages. Sans compter que nous ne sommes jamais sur de trouver des déchets recyclables à l'intérieur.



Un agent triant les différents emballages arrivés sur le tapis de tri

Pour information !

- Trop de sacs plastiques vides ou contenant des emballages sont encore mis dans le bac de tri.
- Les déchets recyclables doivent être mis en vrac dans le bac jaune, il est interdit d'y mettre des sacs, des films plastiques, des barquettes, des pots de yaourt et de crème fraîche.

Le SIETREM rencontre les responsables des collectivités adhérentes



Les 22 et 29 mars dernier, les responsables communication et techniques des 29 communes du syndicat étaient invités à une réunion au siège du SIETREM. Cette rencontre était l'occasion de rappeler les compétences du SIETREM, les actions de communication prévues pour 2007, les tonnages collectés en 2006, les règlements de collecte et de déchetterie... Echanges d'expériences et de questions ont animé cette rencontre. La visite de l'usine d'incinération a clôturé cet après midi.

Lettre du SIETREM N°14

Directeur de publication : Michel Ricart

Directeur délégué : Hien Toan Phan

Directeur de la rédaction : Jean Pierre Sureaud

Rédaction, conception-réalisation : Delphine Plenel, Sandrine Laurent

Illustrations graphiques : Erwan Aubry, Benjamin Dupuy

Crédit photos et chiffres : SIETREM

Un doute, une question
sur la collecte sélective ?